

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 20 janvier 2021

Sondage IFOP

71% des habitants des Côtes d'Armor favorables au projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc

Saint-Brieuc / Paris - Le 20 janvier 2021- Ailes Marines a fait réaliser par l'IFOP, institut de sondages et d'études de marchés, une étude sur la tendance et la perception de l'opinion publique à propos du projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc. Cette étude qui s'est déroulée au mois de décembre 2020, a porté sur un échantillon représentatif de la population vivant dans les départements bretons du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-d'Armor, ainsi qu'en Loire-Atlantique. **Les résultats attestent de l'adhésion des populations costarmoricaines, bretonnes et de Loire-Atlantique au projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc.**

- **Les résultats de l'enquête**

Selon le sondage IFOP, à la question posée : " Êtes-vous favorable ou opposé à la réalisation de ce projet ?", **71% des personnes interrogées dans le département des Côtes-d'Armor ont répondu être favorables au projet. Parmi celles-ci 25% étaient "tout à fait favorables" et 46% "plutôt favorables"**.

Selon le résultat de l'enquête IFOP, 77% des habitants du département interrogés se considèrent comme informés du projet, dont 55% ont répondu disposer d'une connaissance précise.

Dans les départements de Bretagne (Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes-d'Armor) et de Loire-Atlantique, l'adhésion au projet atteint 81%, avec 26% d'opinions "tout à fait favorables" et 55% "plutôt favorables". 72% des habitants des départements interrogés se considéraient comme informés du projet, dont 33% ont répondu disposer d'une connaissance précise.

- **Une adhésion de la population aux enjeux de la transition énergétique**

L'enquête montre que 82% des personnes interrogées dans le département des Côtes-d'Armor soutiennent le développement des énergies marines renouvelables afin d'accroître l'autonomie énergétique de la Bretagne.

Les personnes interrogées dans les départements du Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Côtes-d'Armor et de Loire-Atlantique encouragent quasiment toutes le développement des énergies marines renouvelables, 91% déclarent que c'est une bonne chose, 33% en sont même convaincues.

Ces résultats attestent de l'intérêt de la population bretonne et de Loire-Atlantique pour le développement de projets d'énergies marines renouvelables.

- **Le parc éolien en mer de Saint Brieuc contribuera à l'autonomie énergétique de la Bretagne**

Selon "[Le Baromètre 2020 des énergies renouvelables électriques en France](#)", avec une puissance de 1.906 mégawatts de production d'électricité renouvelable, la Bretagne se classe au sixième rang des treize grandes régions françaises de métropole. En 2020, la production d'un peu moins de 4 000 gigawatt-heures (GWh) a permis de couvrir 15,5 % de la consommation électrique de la région Bretagne. Le parc éolien en mer de Saint-Brieuc est un projet majeur de production d'énergie renouvelable porté par l'État. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de transition énergétique nationale appliquée par les différents gouvernements qui se sont succédés depuis 2011.

Le parc éolien en mer de Saint-Brieuc produira annuellement 1 820 GWh, ce qui correspond à la consommation annuelle domestique d'électricité de 835 000 habitants (chauffage compris), soit un quart des habitants de la Bretagne. **Le parc éolien en mer de Saint-Brieuc produira à lui seul 9% de la consommation électrique de la Région Bretagne.**

- **Rappel de la méthodologie de l'enquête IFOP**

L'étude IFOP a été réalisée sur un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population vivant en Bretagne et Loire-Atlantique, soit 200 personnes âgées de 18 ans et plus interrogées par département.

Pour les Côtes-d'Armor a été ajouté un échantillon supplémentaire de 301 personnes, représentatif de la population, âgée de 18 ans et plus, soit 501 personnes interrogées au total dans le département.

La représentativité des échantillons a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par département et catégorie d'agglomération.

Les interviews de l'échantillon principal ont été réalisées par Internet du 10 au 18 décembre 2020. Les interviews de l'échantillon des Côtes-d'Armor ont été réalisées par téléphone du 18 au 21 décembre 2020.

Depuis 80 ans, IFOP est la référence en matière de sondages et d'études de marchés. Son approche repose sur la combinaison des regards : regard expert sectoriel, regard métier, regard prospectif et vision internationale. Son activité est structurée autour du pôle historique Opinion ainsi que de ses expertises marketing sectorielles.

À propos d'Ailes Marines :

Lauréate d'un appel à projets national avec le projet de parc éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc, AILES MARINES est en charge du développement, de la construction, de l'installation et de l'exploitation du parc éolien en mer. Il s'agit d'une société par action simplifiée (SAS), détenue à 100% par IBERDROLA.

Les chiffres-clés du projet éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc :

- 75 km² de superficie
- 62 éoliennes Siemens-Gamesa de 8 MW
- 496 MW de puissance installée
- 1 820 GWh/an de production, soit la consommation annuelle en électricité de 835 000 habitants (chauffage compris)

Toutes les informations concernant le projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc développés par la société Ailes Marines sont disponibles sur le site <https://ailes-marines.bzh/>

Vous pouvez suivre l'actualité d'Ailes Marines sur twitter [@AilesMarines](https://twitter.com/AilesMarines)

Contact presse : Ailes Marines

Agence Symorg
Jean-Christophe Labastugue
33- 06 03 45 11 37
contact@symorg.com